

**De:** DDT 51/SU/PL/Pôle opérationnel emis par BRICHE Sébastien - DDT 51/SU/PL/Pôle opérationnel <ddt-su-pl-operationnel@marne.gouv.fr>  
**Envoyé:** lundi 6 septembre 2021 11:40  
**À:** CHAMPILLON  
**Cc:** CDHU  
**Objet:** CHAMPILLON\_Exa-Conjoint-PPA-2021-09-15

Bonjour,  
par courrier du 8 juillet 2021, vous nous avez notifié votre dossier de projet de révision allégée du PLU en vue d'une réunion d'examen conjoint programmée le 15 septembre 2021 à 10h00.

Je suis au regret de vous annoncer que la DDT ne pourra être représentée à cette réunion et vous formule donc son avis par écrit, que vous trouverez ci-dessous.

*Ce dossier n'appelle pas d'observation de notre part.  
Nous formulons donc un avis favorable à ce dossier.*

*Pour rappel, cet avis écrit doit être intégré au Procès-Verbal de la réunion d'examen conjoint, qui lui-même doit figurer dans le dossier soumis à enquête publique.*

En vous souhaitant une bonne réception.

Cordialement,  
Sébastien BRICHE  
Chargé de planification  
Direction Départementale des Territoires de la Marne  
Implantation Territoriale de Reims  
28 Bd Lundy, 51100 Reims  
Tél : 03 26 05 66 83